

AUDITION

COMMISSION DES LIBERTES CIVILES, DE LA JUSTICE
ET DES AFFAIRES INTERIEURES

Jeudi, 10 novembre 2011
PE, Bruxelles

Bâtiment Paul-Henri Spaak (PHS)
15h00–18h30 SALLE: 1 A 002

La Charte des droits fondamentaux

Mise en œuvre deux ans après l'entrée
en vigueur du Traité de Lisbonne

Président:

Juan Fernando
LÓPEZ AGUILAR (S&D)

Rapporteur:

Monika
FLAŠÍKOVÁ BEŇOVÁ (S&D)

avec la participation

des INSTITUTIONS EUROPÉENES,
des COURS EUROPÉENES
des INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME
et de la SOCIÉTÉ CIVILE

